



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4112324

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 1/10/2024 17H31 C:002317 I:43027
V/REF : 0013890704 - LIGNE 6
V/Email reçu le Mardi 01/10/2024 a 17H31

ENGIE ENERGIE SERVICES

TSA 24320
92099 LA DEFENSE CEDEX

V/REF.IMM. 1891167000

IMMEUBLE : MONGE

24/26 RUE MONGE

21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

Dijon, le

21 Novembre 2024

Référence Marché: BPU Servimo Côte d'Or

LOCALISATION : 24 RUE MONGE - CHEVIGNY ST SAUVEUR / LGT 5 1ER ETAGE / MME GUEUX
0624747243

MOTIF : INTERVENIR POUR VANNE THERMOSTATIQUE CASSE DANS LA CUISINE ET DANS LA
CHAMBRE

Donneur d'ordre : Mme L MARILLER

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 04 OCTOBRE 2024 A 12H45
DEPLACEMENT DU PERSONNEL ET DU MATERIEL
REPLACEMENT DE DEUX TETES THERMOSTATIQUES
NETTOYAGE ET EVACUATION DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DS AB Email envoyé le 04/10/24 a 17H29 Mme L MARILLER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/
chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de
tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le
nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le
relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Rempl.vanne Thermostatique 2 Radiateurs	1	130,00	260,00



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4112324

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	260,00
T.V.A. a 20,00%	52,00
TOTAL T.T.C.En EURO	312,00

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

Note: Ce bon de commande possède des pièces jointes. Pour les visualiser en ligne, [Veuillez cliquer ici](#)

Commande de régularisation : ne pas livrer



Bon de Commande: 0013890704 N° Régularisation: Servimo A rappeler sur la facture

Date d'émission: Le 20/11/2024

Adresse de livraison
ENGIE ENERGIE SERVICES Attn: NQB Stephen CHARPENTIER ENGIE Solutions EPEX BO Habitat Côte d'Or 7 BOULEVARD EIFFEL 21601 LONGVIC 0 Bénéficiaire: Stephen CHARPENTIER stephen.charpentier@engie.com +33 6 35193593 Code Agence : NP0

Fournisseur SERVIMO BOURGOGNE 550 ROUTE DE TERNANT. 01570 FEILLENS

Contact logistique	Contact facturation
CATHERINE PICARD 03 88 44 66 34 approsereau-nord-est@engie.com	Voir au bas de votre commande

IMPORTANT - ACTION FOURNISSEURS :
Par le biais du mail reçu, n'oubliez pas d'enregistrer la date confirmée de livraison sur notre commande.

MULTI-IMPUTATION

Informations particulières:

REGUL SELON BON SERVIMO V/REF : 5/09/2024 15H31 C:002121 I:41746
 REGUL SELON BON SERVIMO V/REF : 1/10/2024 14H47 C:002121 I:43035
 REGUL SELON BON SERVIMO V/REF : 1/10/2024 17H27 C:002121 I:43035
 REGUL SELON BON SERVIMO V/REF : 1/10/2024 17H28 C:002121 I:43033
 REGUL SELON BON SERVIMO V/REF : 1/10/2024 17H30 C:002121 I:41816
 REGUL SELON BON SERVIMO V/REF : 1/10/2024 17H31 C:002121 I:43027
 REGUL SELON BON SERVIMO V/REF : 3/10/2024 15H02 C:002121 I:43004
 REGUL SELON BON SERVIMO V/REF : 3/10/2024 15H03 C:002121 I:42945
 REGUL SELON BON SERVIMO V/REF : 3/10/2024 15H06 C:002121 I:41622
 REGUL SELON BON SERVIMO V/REF : 7/10/2024 8H58 C:002121 I:42558

N° de poste	Désignation/Prestation	Réf.	Date de Livraison	Unité	Quantité	Conditionnement	N° contrat	Prix unitaire net € HT	Montant total € HT
1	REGUL SELON BON SERVIMO V/REF : 5/09/2024 15H31 C:002121 I:41746 P2-CCC-DDD-NP0-NPD-NQB- P2_4310901_1891162000--000000000_1		20/11/24					250,00	250,00
2	REGUL SELON BON SERVIMO V/REF : 1/10/2024 14H47 C:002121 I:43035 P2-CCC-DDD-NP0-NPD-NQB- P2_4310901_1891176000--000000000_1		20/11/24					80,00	80,00
3	REGUL SELON BON SERVIMO V/REF : 1/10/2024 17H27 C:002121 I:43035 P2-CCC-DDD-NP0-NPD-NQB- P2_4310901_1891176000--000000000_1		20/11/24					75,00	75,00
4	REGUL SELON BON SERVIMO V/REF : 1/10/2024 17H28 C:002121 I:43033 P2-CCC-DDD-NP0-NPD-NQB- P2_4310901_1891175000--000000000_1		20/11/24					75,00	75,00
5	REGUL SELON BON SERVIMO V/REF : 1/10/2024 17H30 C:002121 I:41816 P2-CCC-DDD-NP0-NPD-NQB- P2_4310901_1891186000--000000000_1		20/11/24					75,00	75,00
6	REGUL SELON BON SERVIMO V/REF : 1/10/2024 17H31 C:002121 I:43027 P2-CCC-DDD-NP0-NPD-NQB- P2_4310897_1891167000--000000000_1		20/11/24					260,00	260,00
7	REGUL SELON BON SERVIMO V/REF : 3/10/2024 15H02 C:002121 I:43004 P2-CCC-DDD-NP0-NPD-NQB- P2_4310897_1890023000--000000000_1		20/11/24					80,00	80,00
8	REGUL SELON BON SERVIMO V/REF : 3/10/2024 15H03 C:002121 I:42945 P2-CCC-DDD-NP0-NPD-NQB- P2_4310897_1891164000--000000000_1		20/11/24					80,00	80,00
9	REGUL SELON BON SERVIMO V/REF : 3/10/2024 15H06 C:002121 I:41622 P2-CCC-DDD-NP0-NPD-NQB- P2_4310897_1891183000--000000000_1		20/11/24					100,00	100,00
10	REGUL SELON BON SERVIMO V/REF : 7/10/2024 8H58 C:002121 I:42558 P2-CCC-DDD-NP0-NPD-NQB- P2_4310901_1891176000--000000000_1		20/11/24					75,00	75,00

Le montant global de cette commande s'entend tous frais compris.

Total HT en €

1 150,00 EUR

Le Fournisseur / Cocontractant déclare avoir pris connaissance et accepter les termes des Conditions Générales d'Achat (« CGA ») applicables à la commande (à savoir, selon la nature de cette dernière, les « CGA Marchandises » et/ou les « CGA Prestations »), et accessibles à partir du lien suivant : [CGA - Marchandises et Prestations](#)

Ces CGA s'appliquent, sauf indication expresse contraire dans les documents contractuels liant les Parties et, sans préjudice d'éventuelles conditions particulières (« CPA Prestations » et/ou stipulations spécifiques du Bon de commande), négociées et expressément acceptées par les Parties, qui prévaudraient alors sur les CGA. En tout état de cause, le Fournisseur / Cocontractant s'engage à respecter et à faire respecter sur le lieu d'exécution de la commande, les exigences de Santé et de Sécurité du Groupe ENGIE, <https://www.engie.com/engagements/global-care>.

Pour rappel, en cas d'intervention sur un site ENGIE Solutions ou sur un site Client, merci de vous assurer de la complétude et de la validité de vos documents de vigilance et de vos assurances, et de votre engagement à notre Charte Santé Sécurité sur la plateforme ACTRADIS : <https://www.actradis.fr>. Rappel du devoir de vigilance à l'attention des fournisseurs d'ENGIE ([lien](#))

Pour tout **changement de RIB** ou **ajout de Factor**, merci de transmettre un mail - ayant pour objet « **Changement de RIB – [N° DE SIRET] – [NOM DU FOURNISSEUR]** » - à l'adresse mail du **Contact logistique** (précisé sur les bons de commande) et à **votre interlocuteur habituel** avec les éléments suivants :

- un **Devis** ou une **Facture** ;

- et un **RIB de banque** (au format émis par la banque : ne pas recopier dans un document).

Ces éléments seront ensuite transmis à la fonction Achats du périmètre qui transmettra à notre « Référentiel Fournisseurs » pour prise en compte après vérification.

Cette information sera ensuite uniquement disponible dans les **Consignes de facturation** en lien ci-dessous.

RGPD, soyons attentif !

Les données à caractère personnel collectées à l'occasion de la présente commande sont traitées, par ENGIE ENERGIE SERVICES et/ou ses entités affiliées (« ENGIE Solutions ») en qualité de responsable(s) de traitement, en vue d'assurer la gestion administrative et financière de la commande et plus largement le suivi des relations commerciales d'ENGIE Solutions avec ses fournisseurs et prestataires. Conformément au Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, les personnes concernées disposent de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation ou d'opposition au traitement de leurs données personnelles, qu'elles peuvent exercer à l'adresse : dpm.engie-solutions@engie.com. Pour plus d'informations, cf. les articles "Protection des données à caractère personnel" dans les CGA jointes à ce bon de commande. Pour en savoir plus sur la protection des données chez ENGIE Solutions en général, cliquez [ici](#)

Consignes de facturation	Adresse de facturation	Demandeur
Retrouvez sur ce lien les principes et modalités à suivre afin d'assurer la conformité de vos factures et de faciliter leur bon règlement par notre société.	ENGIE ENERGIE SERVICES TSA 24320 . 92099 LA DEFENSE CEDEX	Stephen CHARPENTIER stephen.charpentier@engie.com +33 6 35193593
Les bons de livraison doivent impérativement comporter le numéro de la commande. Vos factures doivent nous parvenir en un exemplaire. Toute facture sans numéro de commande ne sera pas prise en compte.	Attention, le changement d'adresse postale ne change en rien les informations légales de la société.	Condition spéciale de facturation: (vide)
Les adresses mail actuelles pour l'envoi des factures restent inchangées.	Pour répondre à vos questions sur le paiement de vos factures, nous vous remercions de vous adresser à l'adresse suivante : relances-fournisseurs.cofely@engie.com , en n'oubliant pas d'indiquer vos numéro de SIREN/date de facture/numéro de facture/montant TTC/bon de commande	

ENGIE ENERGIE SERVICES

S.A au capital de 1.083.555.072,00 €

Siège Social : Faubourg de l'Arche - 1, place Samuel de Champlain – 92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX, France

RCS 552 046 955 Nanterre

TVA intracommunautaire : FR28552046955

